

Journal Municipal

SAINTE-ROSE-DE-WATFORD



Novembre 2011

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET? www.sainterosedewatford.qc.ca.

AVIS PUBLIC

Adoption du budget de l'année 2012

Avis est par les présentes donné que le Conseil de Sainte-Rose-de-Watford adoptera ses prévisions budgétaires pour l'année 2012 lors d'une assemblée spéciale qui se tiendra après l'assemblée régulière du 05 décembre 2012.

Les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget.

Toute personne intéressée est invitée à assister à cette assemblée qui se tiendra à la salle du Conseil, 695, rue Carrier

Donné à Sainte-Rose-de-Watford, ce 8^{ième} jour de novembre 2011

Lyse Audet
Directrice- générale et secrétaire-trésorière
Municipalité Sainte-Rose-de-Watford

Rallye & souper Halloween

Deux activités qui ont généré des profits de 707.48\$ pour le rallye et 537.61\$ pour le souper Halloween.

Un gros **MERCI** à tous les bénévoles et aux participants du rallye et aux costumés de l'Halloween.

Les poteaux sur lesquels une lumière de rue est installée sont maintenant numérotés, ceci dans le but de faciliter l'identification lors d'un bris. Alors si une lumière de rue est défectueuse, en aviser le bureau (418-267-5811) en mentionnant le numéro (en noir sur une plaque d'aluminium blanche).

On demande un réfrigérateur fonctionnel pour la caserne incendie. Votre don serait apprécié.

Un mot de votre conseil municipal

Compte rendu de la séance régulière du 7 novembre 2011

- La liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant 134 397.05\$ sont 124 708.55\$ pour la Municipalité, et 9 688.50\$ pour Etchemins en forme, est acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire.
- Madame Renée Lessard est nommée pro-maire pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 31 mai 2012.
- Selon les dispositions de l'article 955, du Code Municipal, au moins quatre semaines avant la déposition du budget devant le Conseil, le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport est présenté par Monsieur Hector Provençal, maire et sera distribué à chaque adresse civique de la Municipalité au cours de la semaine du 7 novembre 2011.
- Le rapport semestriel des états comparatifs des revenus et dépenses présenté aux membres du conseil municipal, comme le veut l'article 176.4 du Code municipal, est accepté.

Adoption du règlement numéro 09-2011, le code d'éthique et de déontologie. Toute personne peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité. Le texte intégral du règlement sera mis sur le site internet de la municipalité.

Voici un bref résumé

- **Définition de l'éthique** Discipline de la philosophie ayant pour objet l'examen des principes moraux au regard de ce qui est jugé souhaitable et qui sont à la base de la conduite d'un individu ou d'un groupe
- **Définition de déontologie** Ensemble des règles et normes qui régissent une profession ou une fonction, la conduite de ceux qui l'exercent ainsi que les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public

VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ

- 1) L'intégrité
- 2) La prudence dans la poursuite de l'intérêt public
- 3) Le respect envers les autres membres, les employés de la municipalité et les citoyens
- 4) La loyauté envers la municipalité
- 5) La recherche de l'équité
- 6) L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil

RÈGLEMENT 10-2011

LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA GARDE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE A ÉTÉ MODIFIÉ

Un avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil tenue le 3 octobre 2011.

Voici un aperçu des modifications qui ont été apporté

Le Conseil municipal juge important d'adopter des mesures visant à encourager la garde responsable de ces animaux.

Voici les principales modifications qui ont été apporté au règlement;

- Le montant à payer pour l'obtention d'une licence est fixé à 20\$ pour un chien et de 20\$ pour un chat.
- Dans le périmètre urbain, un propriétaire qui a un chat stérilisé (preuve obligatoire) enregistrera l'animal une seule fois au coût de 10\$.
- Le propriétaire d'un chat qui n'est pas stérilisé devra enregistrer l'animal et payer sa licence tous les ans au coût de 20\$.
- Les chiots et les chatons d'une femelle peuvent être gardés avec la mère jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 3 mois (13 semaines), après les 13 semaines ils seront considérés comme des animaux adultes, et les règles de ce règlement s'appliquent.
- Si l'animal doit être récupéré ou capturé par l'employé municipal et rendu au propriétaire, en dehors des heures normales de travail, les coûts engendrés pour la sortie de notre employé (temps et frais pour le camion municipal), pour un minimum d'une heure, seront facturés au propriétaire du chien.
- l'animal qui se retrouve en fourrière devra être stérilisé (aux frais du propriétaire) avant de lui être remis.
- dans le cas d'une 2^e infraction pour le dépassement du nombre d'animaux, le propriétaire devra faire castrer les 2 animaux qu'il veut garder afin qu'il n'y ait pas d'autre récidive.

Quiconque, incluant le propriétaire de l'animal, laisse cet animal enfreindre l'une des dispositions du présent règlement, et quiconque incluant le propriétaire d'un animal, contrevient par ailleurs au présent règlement commet une infraction et est passible, pour toute violation d'une amende minimale de 100\$ et maximale de 250\$ pour une personne physique dans le cas d'une première infraction, et d'une amende minimale de 200\$ et maximale de 500\$ pour toute personne morale dans le cas d'une première infraction; s'il s'agit d'une récidive, l'amende minimale est de 300\$ et l'amende maximale de 600\$ pour une personne physique et l'amende minimale est de 500\$ et l'amende maximale est de 1 000\$ pour une personne morale. De plus, dans le cas d'une 2^e infraction pour le dépassement du nombre d'animaux, le propriétaire devra faire castrer les 2 animaux qu'il veut garder afin qu'il n'y ait pas d'autre récidive.

Si l'infraction est continue, elle constitue jour par jour une infraction séparée et le contrevenant est passible de l'amende pour chaque jour durant lequel l'infraction se continue.

ABROGATION

Le présent règlement abroge et remplace le règlement suivant et ses amendements :

Règlement 06-2010

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité. Le texte intégral du règlement sera mis sur le site internet de la municipalité.

- Les membres du conseil acceptent que la municipalité adhère au service de transport adapté pour l'année 2012, de payer la contribution de 1238.36\$ pour l'année 2012, la tarification payée par l'utilisateur et elle reconnaît Ville Saint-Georges comme ville mandataire.
- Il est adopté que l'on procède à un appel d'offres pour l'achat de la signalisation 911 pour notre municipalité. Les conseillers Denis Bouchard et Rock Carrier se prononcent contre. Un règlement sera présenté.
- **Avis de motion est par la présente donné qu'un règlement pour la signalisation 911 sera adopté à une prochaine séance.**
- D'accorder un montant de 60\$ pour le bottin des finissants 2011-2012 de la Polyvalente des Abénaquis.
- Un montant de 150\$ est accordé pour Opération Nez-Rouge 2011.
- La contribution demandée de .10 cent per capita est accordée pour la collecte de la solidarité 2011.
- Les membres du conseil sont en accord avec le conseil des maires concernant la compétence en matière de transport collectif sur l'ensemble du territoire de la MRC des Etchemins et de continuer la phase expérimentale du transport collectif présentement en cours.
- Il est proposé de présenter la candidature de Madame Rachelle Lessard à la médaille du gouverneur.
- Acceptation de faire l'achat de détecteurs de monoxyde de carbone pour les édifices de la municipalité et d'autoriser la formation avec un instructeur privé pour le fonctionnement de la pompe incendie.
- Le rapport annuel du schéma incendie du 15 juillet 2010 au 15 juillet 2011 est accepté tel que présenté et de prévoir une nouvelle date pour le rapport annuel pour qu'il soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- Les membres du conseil entérinent l'achat du portable pour le service incendie au coût de 830\$.
- Deux personnes sont inscrites pour la formation CAUCA.

Votre conseil : Par Hector Provençal, maire

PENSÉE

«Le pardon, c'est le parfum que laisse la fleur sur le talon qui l'a écrasée.»



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Heures de la bibliothèque

Le mercredi, les heures d'ouverture sont toujours de 19h00 à 20h30.

Les nouveaux biens culturels sont disponibles

Au plaisir,

Lisette Côté, responsable



SURPRISE : Mercredi, le 14 décembre 2011 de 19h. à 20h15 à la salle municipale, le Père Noël, la Fée des Glaces seront là : chants, jeux, surprise

du Père Noël et prix de présence. Réservez cette date pour vos enfants. N'oubliez pas de préparer vos chants, comptines, danses, etc...
De plus, les biens culturels de la nouvelle rotation seront arrivés.
La bibliothèque sera fermée les 21 et 28 décembre 2010. Prévoyez de venir en emprunter avant. Merci!

MESSE DE NOËL

Pour un Noël bien vivant, j'aurais besoin de jeunes pour préparer l'Évangile avec des personnages.
Vous donnez votre nom à Lisette 267-5721, le plus vite possible. MERCI!

CONCERT DE NOËL

HARMONIE DES ETCHEMINS, dirigé par M. Guy Vincent de notre paroisse, présentera pour une deuxième année, un concert de Noël.
QUAND ? Samedi, le 10 décembre 2011
HEURE ? à 19h30
OÙ ? à l'église.
Ce concert est au profit de la Fabrique de Sainte-Rose (chauffage).
Coût du billet 10\$ et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Billets en vente auprès des marguilliers (ières) et de Jean-Luc, président
Pour info : 267-5721

ÉCOLE DU PETIT-CHERCHEUR Collecte de bouteilles



Les élèves et le personnel de l'école du Petit-Chercheur tiennent à remercier chaleureusement mesdames Maureen Morin, Annie Aubin et Lorraine Gagné pour leur implication lors de la collecte de bouteilles vides au mois d'août dernier.

L'argent servira à l'achat de matériel pour le service de garde et pour payer en partie les frais de transport lors de sorties.


Merci



MESSAGE DE VOTRE DIRECTEUR INCENDIE :

N'oubliez pas que le dimanche 6 novembre 2011, c'était le retour à l'heure normale, vous avez reculé vos horloges d'une heure. En avez-vous profité pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée?

C'est également la période de l'année où l'on range le barbecue si ce n'est déjà fait, nous vous rappelons que vous devez ranger la bonbonne de propane à l'extérieur.



RENOUVELLEMENT LICENCE CHIEN/CHAT SPA Beauce-Etchemins



Plusieurs d'entre vous ont reçu une lettre les avisant de passer au bureau municipal afin de payer le coût de renouvellement de la licence de leur chien ou de leur chat. Nous tenons à vous préciser que le montant relié à ce renouvellement, tout comme celui de l'émission d'une nouvelle licence, **est remis entièrement à la SPA Beauce-Etchemin**. La SPA Beauce-Etchemin est un organisme à but non lucratif qui ne bénéficie d'aucune subvention gouvernementale. Leurs principales sources de revenus sont les redevances mensuelles des municipalités avec qui ils ont une entente ainsi que la vente de médailles annuelles. Les services que la SPA dispense engendrent des dépenses; les soins et frais relatifs à l'hébergement des animaux sont très coûteux. Vous pouvez donc considérer le renouvellement de la licence de votre animal de compagnie comme une aide à cet organisme. Pour rejoindre la SPA :418 774-8803.

Comité des Loisirs:

Les **cours de Work-Out** ont lieu le mercredi à 19h à la salle communautaire (en haut de la caisse). 6\$ par cours. N'hésitez pas à venir bouger avec nous!

MERCI à tous les participants et bénévoles qui ont pris part à nos dernières activités.

Au Rallye Automobile, nous avons eu 87 inscriptions pour le rallye régulier et 27 pour la version jeunesse.

À la soirée d'Halloween, une belle participation de costumés

Votre comité des loisirs est fier de vous offrir ces activités originales!

Club Quad du Massif du Sud aux Frontières:

Les cartes de membre vous permettant de circuler dans les sentiers du Club Quad sont actuellement en pré-vente à 160\$ jusqu'au 15 novembre, puis seront à 175\$ après cette date. Pour vous les procurer contactez Maxime Vachon au 418-267-4299.

Ste-Rose Fleurie vous remercie!

Lors du déjeuner-brunch dimanche le 9 octobre dernier, Ste-Rose Fleurie a annoncé les gagnants de son concours:

Catégorie Pouce Vert :

- ❖ Danielle Vachon
- ❖ Claudette Lessard
- ❖ Émilien Quirion

Catégorie Pots et jardinières :

- ❖ Ghislaine Dallaire
- ❖ Paul-Émile Gilbert
- ❖ Catherine Provençal

Catégorie Participation :

- ❖ Josée Duclos
- ❖ Lynda Quirion
- ❖ Jean-Yves Vachon

Mention Spéciale à :

- ❖ Charles Audet
- ❖ Club Vallon d'or

Nous soulignons les différents aménagements aux résidences de; Irena Roy , Lyne et Jean-Paul Lachance , Solange Chabot , Francine Duclos, Catherine Tanguay, Charline Trépanier , Mariette Lessard, Charles Vachon, Jonathan Provençal, Audrey Morin, Jacqueline Vir , Dany Giroux, Céline Goudreau , Hélène Rancourt, Ghislaine Roy, Renée Lessard. Ils se méritent des livres de jardinage, offerts par la COOP Sainte-Justine. Les gens en 1^{re} place de chaque catégorie se méritent un certificat-cadeau au centre jardin Plus Vert de la COOP Sainte-Justine, les gens en 2^e place se méritent une jardinière pour la saison estivale 2012, et les gens en 3^e place se méritent un abonnement au magazine "Fleurs, Plantes & Jardins". Merci à vous tous et au plaisir de vous compter parmi les participants en 2012!
Lucie Baillargeon, présidente du Comité Ste-Rose Fleurie



POSTE DE CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT RURAL

Secteur social, communautaire, économique, culturel et patrimonial

Le Centre Local de développement des Etchemins participe activement au développement de sa communauté. Vous joindre à son équipe de professionnels c'est ajouter vos compétences, votre dynamisme et votre sens de l'action à une multitude de projets qui bougent sur le territoire.

Le mandat

- Initier des actions pour favoriser la concertation des acteurs du milieu.
- Stimuler l'émergence de nouvelles opportunités de développement régional dans les secteurs nommés en soutenant les promoteurs individuels et collectifs dans leur démarche entrepreneuriale et au démarrage du projet.
- Assurer la mise en œuvre du Pacte rural et accompagner le montage des dossiers.
- Orienter et offrir une expertise aux bénévoles et organismes porteurs de projets dans la définition des stratégies d'action et l'élaboration de plans d'action ou de plans stratégiques.
- Structurer le développement culturel du territoire et coordonner l'application du plan d'action culturel pour le territoire des Etchemins
- Organiser des activités de formation et de réseautage des acteurs locaux
- Offrir un soutien professionnel pour l'animation, la mobilisation et l'aide technique aux démarches des communautés rurales.

Vos qualifications

- Vous détenez un baccalauréat dans un champ de spécialisation pertinent aux mandats qui vous sont confiés;
- Vous avez de la facilité à communiquer vos idées, une grande capacité d'écoute et de solides expériences d'animation;
- Vous êtes un coéquipier respectueux de vos collègues, autonome et responsable;
- Vous avez une excellente connaissance des enjeux du monde rural et ce, plus particulièrement en ce qui a trait aux mandats de la culture;
- Une bonne connaissance de la dynamique de développement du territoire des Etchemins constitue un atout certain.

Le contrat

Poste à temps complet d'une durée d'un an en remplacement d'un congé de maternité débutant en décembre 2011. Les conditions de travail seront celles établies dans le cadre de la convention collective du CLD des Etchemins. Vous devez détenir un permis de conduire et une automobile.

LE DÉFI VOUS INTÉRESSE....?

Transmettre votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 25 novembre 2011:

Poste de conseiller en développement rural

CLD des Etchemins - 201 rue Claude Bilodeau, bureau 1 - Lac-Etchemin, (QC), G0R 1S0

Télécopieur : (418) 625-3907 Courriel : jimmy.bolduc@cldetchemins.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes qui nous manifesteront leurs intérêts pour ce poste et celles retenues en pré-sélection seront contactées.



LA POPOTE ROULANTE À SAINTE-ROSE



- ☞ Vous avancez en âge;
- ☞ Vous n'avez plus le goût de vous préparer des repas équilibrés;
- ☞ Votre état de santé rend difficile les gestes quotidiens pour cuisiner longtemps;
- ☞ Vous êtes jeunes, mais vos capacités sont diminuées temporairement, par la maladie ou une chirurgie;
- ☞ Vous avez le goût de donner un cadeau à vos parents...



La Popote Roulante est là pour vous aider. C'est un service de repas chaud qui vous sont livrés à la maison les mardis et jeudis par un bénévole, pour le prix modique de **6,00\$**. Vous profitez d'un repas complet et équilibré, de plus vous recevez la visite d'un bénévole.

Pour obtenir ce service ou pour de plus amples informations, vous pouvez contacter **Mme Chantal Labonté** (Alimentation Ste-Rose) au **267-4250** ou à Nouvel Essor au **625-9082 #2**

Bonjour à vous tous, paroissiens et paroissiennes de Sainte-Rose et St-Louis !

Suite à une mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas partir en Afrique cet hiver, car je ne me sens pas prête. Les 20 heures d'avion, le décalage horaire, les conditions (aliments, eau, confort), les grands efforts physiques et mentaux, les gros maux de tête, les hauts le cœur, la «tourista»... À mon âge, en ne connaissant personne et en ayant jamais encore voyagé, je crois qu'il est trop tôt pour moi d'entreprendre un périple de cette envergure. La sagesse et l'humilité ont parlé haha ! Ne vous en faites pas, les dons que vous m'avez donnés ont été distribués. Voici les comptes : 2000\$ pour la Société des Enfants Handicapés du Québec, 350\$ pour la Fondation du Sanatorium Bégin et 350\$ à la Maison des jeunes l'Olivier des Etchemins. Oui oui, 700\$ ont été recueillis suite à ma collecte de canettes jusqu'à aujourd'hui (6 octobre). C'est pourquoi j'ai décidé de verser ces montants dans notre région. Je vous rassure que le billet d'avion et le voyage étaient défrayés par moi-même et personne d'autre.

Je vous remercie tous pour votre grande générosité et votre compréhension. Je suis très à l'aise avec ma décision, alors n'hésitez pas à m'aborder !

Passez une excellente semaine et au plaisir ! 😊

Émilie Baillargeon

ANNONCE PAYÉE

Ta galerie est toute croche. T'as des problèmes de plomberie. Travaux de plâtre, pose de gypse et autres. Travaux de tout genre à prix compétitif demandé : **M. Conrad Lizotte** 145, Rang 6 Sainte-Rose-de-Watford au numéro, Résidence **418-267-4204** Cellulaire : **418 625-0373**